



Fausse facture encaissée

Par Elodie47120

Bonjour

J'étais en collaboration avec une personne, nous avons une convention, j'avais fait un chèque de caution de 100? au début de notre collaboration pour le paiement des commissions si jamais je ne lui payer pas.

J'ai décidé de cesser notre collaboration le mois dernier. Elle a donc décider de me faire une facture, qui selon moi n'est pas fonder. Elle me compte la commission de 3 massages que je n'aurais pas fait car pas dispo, alors qu'elle ne m'a pas proposer ces massages. Et elle me compte le tarif d'un massage qu'on aurait du faire tout les 2 et que j'ai annulé certes mais quelle me compte total (70?) alors que si on l'avait fait elle n'aurais encaisser que 35?. Cette facture m'a était envoyée en recommandé que j'ai reçu le 16 septembre, et sur la facture est ecrit " paiement a réception de la facture " hors elle a encaisser ce cheque le 15 septembre

Est ce légal?

Merci beaucoup